



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
z
Mor
be



06151263

Déposé au greffe du Tribunal de
Commerce de Huy, le

25 SEP. 2006

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier)

TENDANCE KARRÉ

Forme juridique **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège **CHAUSSÉE DE LIEGE N° 162 à 4550 NANDRIN**

N° d'entreprise : 0860.237.174

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 06 JUIN 2006 reportée de l'accord unanime des associés au 28 JUIN 2006, il a été décidé le transfert du siège social de la société à l'adresse suivante :

- Avenue de l'Industrie n° 30 à 4500 HUY (Tihange);

Par vote spécial, l'assemblée générale acte le transfert du siège social à l'unanimité.

Fait à NANDRIN le 28 JUIN 2006.

Gérant

SCHELFHOUT Marc

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature